



Curatelle pour protéger ma mère

Par **louo**, le **27/11/2009** à **16:09**

Bonjour,
je m'occupe toute seule de ma mère, et je voudrais s'avoir comment je pourrais être sa tutrice ou curatelle
effectivement comme il n'y a pas d'entente familiale je voudrais me protéger et protéger ma mère
quel serait le coût et démarches à faire??????

Merci pour vos réponses